

**EN BREF :**

- Climat : beau mais température fraîche.
- Plantations : les régions plus au sud s'activent.
- Semences : quelques lots à problème sont rapportés.
- Pourriture des plantons : quelques cas mineurs.
- Doryphore : quelles méthodes de lutte choisir?
- Pyrale de maïs : suivi chez quelques producteurs.
- Gale : essais avec l'argile et la moutarde.
- Nématode doré : variétés résistantes – une nouvelle réalité.
- Les collaborateurs du réseau pomme de terre.

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET PLANTATIONS

Les conditions de la semaine dernière ont été plutôt ensoleillées, mais les températures sont demeurées fraîches. Les sols ne se sont donc pas réchauffés rapidement. Les producteurs, des régions situées près de Montréal, se sont activés pour la plantation de leurs premiers champs. Certains producteurs sont avancés, mais pour la plupart, la plantation s'est limitée à des superficies modérées étant donné les températures froides. On s'attend à ce que les plantations s'intensifient durant la présente semaine. Du Centre-du-Québec jusqu'à Québec, les premières plantations n'ont été réalisées que sur des superficies restreintes. Certains producteurs ont remarqué des gelées à certains endroits et cette situation a freiné leurs activités de plantation. Pour ces régions, on s'attend à ce que tous les producteurs effectuent des plantations cette semaine. Pour les régions plus au nord (Bas-Saint-Laurent et Saguenay – Lac-Saint-Jean), les plantations devraient débuter dans 7 à 10 jours.

Actuellement, les conditions de plantation peuvent être qualifiées de « plutôt moyennes ». Les températures trop froides vont limiter la levée rapide des plantes. Heureusement, les précipitations ont diminué. L'arrivée de la chaleur est souhaitée pour les prochains jours. La plantation doit être réalisée lorsque les conditions climatiques et de sol sont favorables. Avant toute autre chose, il ne faut pas oublier d'effectuer la décompaction des sols lorsque que cela s'avère nécessaire. Au moment de la plantation, il faut s'assurer que le sol et les semences soient suffisamment réchauffés afin d'initier une germination rapide. Il est souvent inutile de planter trop précocement. Après la plantation, le maintien des conditions froides est souvent l'une des causes importantes engendrant la pourriture des plantons.

Dans certaines régions du Québec, on remarque une diminution des intentions de plantations, de l'ordre de 10 %, en ce qui concerne le marché de table. Pour la transformation à la frite, les plantations semblent plutôt stables alors que certains producteurs rapportent des augmentations de leurs superficies destinées pour la croustille.

## SEMEANCES

En général, la qualité de la semence semble bonne. Cependant, on signale quelques cas de la tache argentée dans certains lots de semences Norland et Chieftain. De plus, certains lots sont affectés par la pourriture sèche fusarienne. Finalement, de la pourriture a été observée dans quelques lots lors du conditionnement.

La semence doit être saine, de bonne qualité et de préférence certifiée. Si vous détectez un défaut majeur, aviser immédiatement votre fournisseur du problème et éviter, si possible, de planter la semence présentant une anomalie. Les problèmes les plus importants à surveiller sont : les pourritures, la gale commune, les scléroties de rhizoctonie, la tache argentée, les blessures mécaniques et la fermeté. Le conditionnement ou le réchauffement des semences est une étape importante à réaliser correctement. Pour plus de renseignements, référez-vous aux recommandations de l'avertissement **No 01** du 1<sup>er</sup> mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01pdt07.pdf>).

## POURRITURE DES PLANTONS

Jusqu'à maintenant, on ne rapporte pas de cas de pourriture des plantons. Certains lots de semences douteuses ont été plantés. Ces champs restent à suivre pour l'évolution de la pourriture. Les premières interventions pour diminuer les risques de la pourriture des plantons sont la pratique du niveling, de la décompaction, de l'égouttement et du drainage des sols. De plus, il convient de retarder la plantation lorsque les conditions climatiques sont douteuses et de mettre en pratique les recommandations culturelles indiquées précédemment en regard de la semence et du sol. Ce n'est qu'à la suite du respect de ces recommandations que les traitements de protection des semences peuvent devenir adéquats. Ces traitements peuvent aider à la cicatrisation et favoriser une meilleure germination. Tous les produits de poudrage ont une action similaire contre la pourriture des plantons. À noter que le talc n'a aucune action fongicide.

## RHIZOCTONIE

Consulter l'avertissement **No 01** du 1<sup>er</sup> mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01pdt07.pdf>).

## DORYPHORE

Pour le moment, aucun doryphore n'a été détecté. Un grand nombre de producteurs utilisent les traitements insecticides dans le sillon ou les traitements des plantons. D'autres producteurs préfèrent avoir recours à des traitements foliaires en cours de saison. Les deux méthodes sont valables. Le choix dépend des niveaux de populations de doryphores anticipés dans les champs à planter. Si vous prévoyez des populations élevées, les traitements dès la plantation sont recommandés. Par contre, les traitements foliaires sont suffisants et deviennent moins dispendieux pour lutter contre des populations faibles à modérées. On peut réussir une bonne lutte foliaire avec des insecticides comme SUCCESS (spinosad) et ACTARA (thiaméthoxame). L'ASSAIL (acétamiprid) possède des résultats aléatoires bien que les raisons demeurent inconnues. L'ADMIRE (imidaclopride) a perdu de son efficacité avec les années. L'ACTARA (thiaméthoxame) est un produit très performant, mais on anticipe le développement rapide de la résistance du doryphore à ce produit, s'il est utilisé d'une façon abusive. Le SUCCESS (spinosad) fonctionne très bien, mais il est plus dispendieux. Cependant, il a l'avantage de ne pas appartenir à la même famille que l'ADMIRE (imidaclopride), le GENESIS (imidaclopride/thiphanate méthyle/mancozèbe) et l'ACTARA (thiaméthoxame).

## AUTRES INSECTES

Consulter l'avertissement **No 01** du 1<sup>er</sup> mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01pdt07.pdf>).

## PYRALE DU MAÏS

À chaque année, ce ravageur cause des dommages mineurs mais parfois majeurs dans certains champs de pomme de terre. Durant les dernières années, et ce, dans les régions de Lanaudière, du Centre-du-Québec et des Îles-de-la-Madeleine, on a répertorié des situations contraignantes pour la production dans certains champs de pomme de terre. Cette année, quelques producteurs ont été ciblés pour faire un suivi des envolées des adultes de la pyrale du maïs des deux races (univoltine et bivoltine) tout au long de la saison. La capture des papillons de la pyrale du maïs permet de prévoir la période de ponte et par le fait même le pic d'éclosions des larves. L'objectif est de cibler l'intervention insecticide dans la fenêtre d'éclosion des larves. Ce projet permettra de connaître davantage ce ravageur en regard de la culture de pomme de terre.

## GALE

Des études sont en cours actuellement pour évaluer le potentiel d'une solution à base d'argile. Au Québec, des essais, réalisés antérieurement par des traitements sur toute la surface du champ à l'aide d'un pulvérisateur, n'ont pas donné les résultats escomptés. Cette année, les essais sont réalisés lors de la plantation comme traitement en bandes dans le sillon. Une étude scientifique, réalisée par des chercheurs de l'Université Cornell, a démontré des résultats encourageants pour améliorer la lutte contre la gale commune. Ce traitement sera suivi d'un second traitement lors du buttage. Un suivi rigoureux des parcelles sera effectué chez quelques fermes. Parallèlement à ce projet, il existe également une avenue intéressante à explorer, soit l'utilisation des rotations avec des moutardes. La moutarde blanche et la moutarde brune auraient des effets sur la gale commune ainsi que sur les nématodes phytopathogènes.

## NÉMATODE DORÉ

Un projet de recherche est présentement en cours afin de trouver les procédures idéales à suivre afin de diminuer les populations du nématode doré. L'un des volets consiste à l'évaluation de centaines d'hybrides afin de répondre, dans un avenir rapproché, au besoin du marché. L'objectif de ces recherches est de fournir aux producteurs des variétés adaptées aux conditions et aux marchés du Québec. Dans les prochaines années, l'utilisation de variétés résistantes au nématode doré devrait faire l'objet d'une mesure à suivre dans un système de rotation des cultures approprié. À partir de 2008, même les fermes non affectées par le nématode doré devront se prémunir contre ce ravageur par l'utilisation de variétés résistantes. Dès cette année, certains producteurs ont intégré des variétés résistantes dans leur production. Pour obtenir des informations sur les variétés résistantes, contactez votre fournisseur de semences.

## AUTRES RAVAGEURS

L'ensemble des ravageurs a été traité dans l'avertissement [No 01](#) du 1<sup>er</sup> mai 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01pdt07.pdf>).

## PRÉCISION SUR LES MESURES DE PRÉVENTION PHYTOSANITAIRE

En référence sur les mesures de prévention phytosanitaire présentées dans le bulletin d'information [No 01](#) du 26 avril 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01pdt07.pdf>), une précision s'impose concernant l'utilisation de désinfectants pour la prévention du flétrissement bactérien. Toutes les surfaces doivent être bien nettoyées avant d'être désinfectées et **la solution désinfectante doit rester en contact avec les surfaces non poreuses durant au moins 10 minutes alors que les surfaces et matériaux poreux doivent être saturés de la solution désinfectante et demeurer humides durant 20 minutes.**

## LES COLLABORATEURS AU RÉSEAU POMME DE TERRE

Il nous fait plaisir de vous présenter les collaborateurs du groupe d'experts du réseau pomme de terre pour 2007. Grâce à la participation active de ces collaborateurs, le Réseau d'avertissements phytosanitaires peut vous tenir informer sur l'évolution des ennemis de la pomme de terre dans chacune des régions du Québec et vous donner des renseignements utiles pour voir à l'amélioration de votre culture. N'hésitez pas à contacter les collaborateurs qui œuvrent dans votre région.

Saguenay – Lac-Saint-Jean	Olivier Turner (MAPAQ)
Bas-Saint-Laurent	Laure Boulet (MAPAQ) Serge Bouchard (MAPAQ)
Québec	Patrice Thibeault (RLIO) Denis Giroux (RLIB) Philippe Parent (Les cultures Herman Dolbec)
Mauricie/Centre-du-Québec	Jean-Pierre Veillette (Les Pros de la Pomme de Terre) Sylvain Richard (Proculteur)
Montréal/Laval/Lanaudière	Jean- Pierre Sénecal (MAPAQ) André Goyet (Ferme St-Jean & Goyet)
Montérégie-Est	Monique Gemme (Les Entreprises Philippe Gemme & Fils)
Montérégie-Ouest	Myriam Gagnon (Dura-Club) Marie-André Gagnon (Prisme)
Estrie	Jean Dionne (Ferme J.P. Dionne & Fils)

### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE

GILLES HAMEL, biologiste-agronome - Avertisseur  
610, rue Amélie – Trois-Rivières (Québec) G8T 8J9  
Téléphone : 819 378-0669 - Télécopieur : 819 378-2436  
Courriel : [gil.hamel@videotron.ca](mailto:gil.hamel@videotron.ca)

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 02 – pomme de terre – 7 mai 2007